



**Régate commémorative Ian Bruce
Championnat ouvert et maîtres du district 2 du Québec
3 et 4 juillet 2021
Club de voile de Beaconsfield**

Instructions de course

1 Règles

1.1 La régata sera régie par les Règles de Course à la Voile (RRS), les prescriptions de US SAILING, les règles de l'International Laser Class Association (ILCA) et le présent Avis de Course, sauf si l'un d'entre eux est modifié par la Course. Instructions ou toute annexe aux Instructions de Course.

1.2 L'autorité organisatrice est le Beaconsfield Yacht Club. Cet événement aura lieu au Beaconsfield Yacht Club, situé au 26, chemin Lakeshore, Beaconsfield, Québec, H9W-4H3, 514-695-1272

1.3 La régata est désignée championnat de district de catégorie conformément au règlement 20 de World Sailing.

1.4 Tous les concurrents partiront et finiront ensemble et seront classés comme une seule flotte. Les concurrents peuvent choisir Standard, Radial ou 4.7 pour la durée de la course.

1.5 La course a été organisée conformément aux réglementations fédérales, provinciales et locales relatives à COVID-19. Les skippers sont responsables de décider de participer ou non, et de se conformer à toutes les règles applicables, y compris toutes les réglementations et directives COVID. Afin d'éviter la surpopulation et de respecter la distanciation sociale, le parking inférieur sera réservé aux courses uniquement, les préposés et les entraîneurs doivent utiliser le parking supérieur en tout temps.

Remarque : les courses de bateaux doivent être conformes aux protocoles d'équipage FVQCovid-19 (voir Annexe 1)

2. Modifications des instructions de course

Toute modification des instructions de course sera publiée avant 09h00 le jour où elle le sera. entrera en vigueur, sauf que tout changement dans l'horaire des courses sera affiché avant 2000 la veille de son entrée en vigueur.

3. Communications avec les concurrents

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau d'affichage officiel situé sur le pont du Beaconsfield Yacht Club.

4. Admissibilité et inscription

4.1

Tous les concurrents doivent remplir les conditions d'éligibilité comme indiqué dans l'Avis de Course et avoir déposé des engagements valides conformément à l'Avis de Course.

5. Signaux émis à terre

5.1 Les signaux émis à terre seront affichés à partir du mât principal du BYC.

5.2 Lorsque le drapeau AP est affiché à terre, « 1 minute » est remplacé par « au moins 30 minutes dans Race Signal AP.

6 Horaire des courses

6.1 Les courses sont programmées comme suit :

vendredi 2 juillet

Arrivée au club, parking ouvert
16h00 – 21h00

samedi 3 juillet

Réunion des skippers 09h30

Premier signal d'avertissement 11:00h

Courses à suivre.

dimanche 4 juillet

Premier signal d'avertissement 10 00h

6.2 Huit (8) courses sont programmées pour cet événement. Le bateau d'arrivée sera signal lorsque la dernière course de la journée est terminée.

6.3 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera émis après 15h00.

7. Les drapeaux de classe seront :

Drapeau de classe laser.

8. Zone de course

La zone de course sera au sud du Beaconsfield Yacht Club.

9. Parcours

9.1 Le schéma de l'annexe A montre le parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté sur lequel chaque marque doit être laissée. La durée du parcours sera ajustée pour cibler un temps de course de 45 à 50 minutes.

10. Marques

10.1 La marque au vent et les marques des portes seront des tétraèdres oranges. Une marque orange plus petite sera utilisée pour la marque de décalage.

10.2 La marque de départ sera un drapeau orange et la marque d'arrivée sera une balle orange.

10.3 S'il manque une marque de porte, la marque restante doit être arrondie à bâbord.

10.4 Les marques de changement seront des tétraèdres jaunes.

11. Le départ

11.1 Les courses débuteront conformément à la RCV 26.

11.2 La ligne de départ sera entre une plaque orange sur le mât du bateau comité BYC et un drapeau orange à bâbord du bateau comité.

11.3 Aucune course ne doit commencer à moins qu'il n'y ait une vitesse de vent constante minimale de 5 nœuds dans toute la zone de course.

11.4 Un bateau ne doit pas prendre le départ plus de 5 minutes après son signal de départ. Un tel bateau sera noté DNS, cela change RRS A4.1.

12. Changement de parcours

12.1 Pour changer l'étape suivante du parcours, le comité de course posera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et retirera la marque d'origine dès que possible. Lorsqu'une nouvelle marque est remplacée lors d'un changement ultérieur, elle sera remplacée par une marque d'origine.

13. L'arrivée

La ligne d'arrivée sera entre le bateau comité BYC « Winsome » et une marque orange ronde à bâbord du bateau comité.

14. Abandon & délai

14.1 Le temps limite d'une course sera de 1h30.

14.2 Les bateaux qui ne terminent pas dans les 15 minutes après l'arrivée du premier bateau ou dans le temps imparti, seront classés DNF. Cela modifie RRS 35 et A4.1.

14.3 Si aucun bateau n'a passé la marque 1 dans les 30 minutes, la course sera abandonnée.

14.4 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de recours. Cela modifie la RCV 62.1(a).

15. Mesure et équipement

Chaque concurrent est responsable de s'assurer que son équipement est conforme aux Règles de l'ILCA. Ne pas le faire peut entraîner la disqualification de la régata.

16. RCV 42 (propulsion) et autres infractions.

16.1 L'annexe P du RCV sera en vigueur ; bateaux qui sont observés par un membre du Le jury qui enfreint la RCV 42 peut faire l'objet d'une réclamation sur l'eau.

17. Réclamations

17.1 Les concurrents ayant l'intention de protester doivent informer immédiatement le comité de course après avoir terminé et avant de communiquer avec les entraîneurs ou les spectateurs. Les bateaux devraient naviguer d'abord du côté non-course du bateau d'arrivée et se présenter au bateau d'arrivée. Les bateaux qui ne terminent pas doivent signaler leur intention de réclamer à tout bateau de comité de course à la première occasion possible. Cela s'ajoute à la RCV 61.1(a).

17.2 Les réclamations doivent être déposées au bar BYC dans les 45 minutes suivant l'heure d'arrivée du Comité de course au port. Le comité de course affichera l'heure d'arrivée (Début de la protestation) sur le tableau d'affichage officiel dès que possible après l'arrivée.

17.3 Les réclamations seront entendues dans l'ordre approximatif de réception. L'heure et le lieu de les audiences de réclamation seront affichées dans les 30 minutes suivant la fin du temps de réclamation. Il s'agit de l'avis requis par la RCV 63.2.

18. Pointage

18.1 Le système de pointage Low Point, Annexe A2, sera utilisé sauf les exception suivantes.

18.2 Un minimum de trois (3) courses doit être complété pour constituer une régata.

18.3 Il y aura un abandon lorsque cinq (5) courses ou plus seront disputées. Quand dix ou plus de courses sont disputées, il y aura deux abandons.

19. Sécurité et réglementation

19.1 Les gilets de sauvetage doivent être portés en tout temps pendant la course, à défaut de quoi il y aura disqualification. Cela change RRS 3.

19.2 Un bateau qui abandonne une course doit en informer le comité de course à la première occasion raisonnable.

20. Clause de non-responsabilité

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs risques et périls. Voir RCV 4, Décision de faire la course. L'autorité organisatrice décline toute responsabilité pour les dommages matériels ou blessures corporelles ou décès subis en conjonction avec, avant, pendant ou après la régata.

21. Prix

1er, 2e et 3e Norme

1ère, 2ème et 3ème radiale

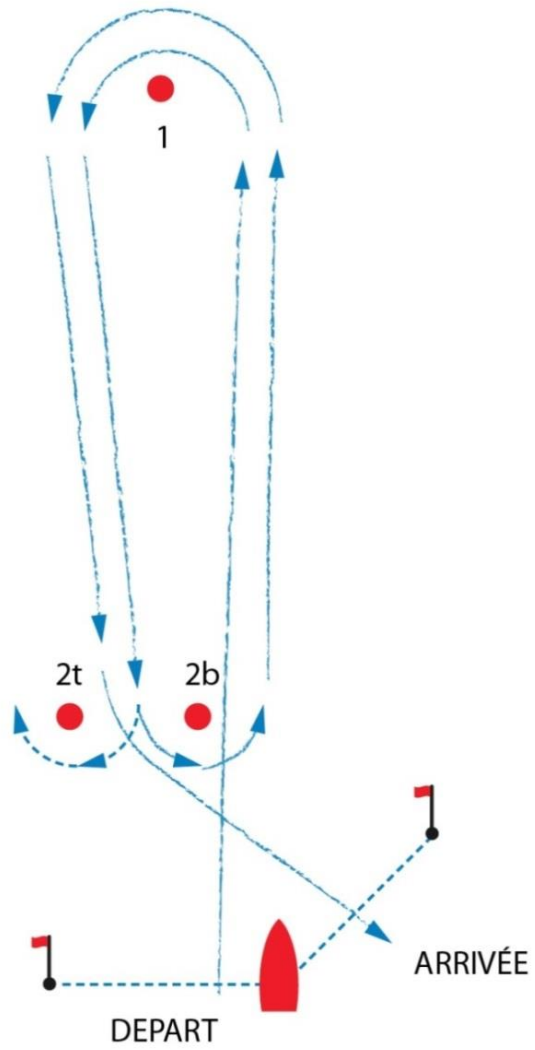
1er, 2e et 3e 4.7

Trophée Ian Bruce Mémorial au 1er, Maître

ATTACHEMENT A

Parcours

Départ-1-3(gate)-1-3(gate)-Arrivée Laser, Radial, Laser 4.7



ANNEXE 1

PROTOCOLES COVID-19

Les bateaux à équipages multiples qui courent dans les divisions 1, 2 et 4 doivent se conformer aux directives suivantes émises par la Fédération de Voile du Québec :

1. Le nombre d'équipiers sur votre bateau (N'habitant PAS à la même adresse résidentielle) doit permettre à tout le monde à bord de respecter la distanciation de 2m en tout temps.
 - 1.1. Sur les bateaux qui permettent la distance de 2M, les contacts courts et sporadiques inhérents à ce sport sont acceptables si la distance de 2M est temporairement interrompue lors des manœuvres. Cette infraction ne doit pas s'accumuler à plus de quinze (15) minutes pour toute la journée ou la régata
 - 1.2. Si vous décidez d'utiliser des masques pendant une course, ils seront considérés comme inefficaces lorsqu'ils sont mouillés (éclaboussures, pluie, sueur, etc.).

2. Éviter au mieux le partage de matériel.
 - 2.1. Si cela se produit, ayez des protocoles en place pour désinfecter l'équipement.

3. Afin d'éviter la surpopulation et de respecter la distanciation sociale, le parking inférieur sera réservé aux coureurs uniquement, les préposés et les entraîneurs doivent utiliser le parking supérieur en tout temps



